

Présentation de l'initiative ontarienne de recrutement d'auxiliaires médicaux

Mai 2009

Le rôle de l'auxiliaire médical a été annoncé en mai 2006 lors du lancement de ProfessionsSantéOntario, la stratégie gouvernementale en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé. L'objectif de ProfessionsSantéOntario est de donner aux Ontariennes et Ontariens, dans le présent comme dans le futur, l'accès à un nombre suffisant et à une grande variété de fournisseurs de soins de santé qualifiés.

L'initiative concernant les auxiliaires médicaux est codirigée par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (MSSLDO) et l'Ontario Medical Association (OMA). Un Comité directeur de mise en œuvre des services d'auxiliaires médicaux, composé d'employeurs, d'éducateurs, de responsables de la réglementation et de professionnels de la santé, dirige depuis janvier 2007 l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de l'initiative.

L'auxiliaire médical est en voie d'intégration au système de santé ontarien dans le cadre de projets pilotes lancés en deux étapes.

Première étape : Projet pilote dans les services des urgences

La première étape a consisté à réaliser un projet pilote dans le cadre duquel les auxiliaires médicaux, les infirmières et infirmiers praticiens et les infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés en soins actifs se sont joints en janvier 2007 aux équipes des salles des urgences de six hôpitaux. Les résultats de l'évaluation indiquent que l'intégration de ces trois types de fournisseurs de soins aux équipes des salles des urgences a eu des retombées favorables sur la prestation des services de santé, y compris la réduction des temps d'attente, la réduction de la durée du séjour dans les salles des urgences et la réduction du nombre de patients quittant les salles des urgences sans avoir été vus. Le projet est maintenant terminé. Toutefois, en raison des résultats favorables de l'évaluation, les rôles de ces fournisseurs de soins de santé ont été étendus au-delà des limites du projet pilote initial.

Deuxième étape : Projets pilotes dans les hôpitaux, les centres de soins primaires, les cliniques de traitement du diabète et les foyers de soins de longue durée

La deuxième étape consiste à mettre en œuvre une série de projets pilotes dans différents établissements de soins de santé partout dans la province. Dans le cadre de ces projets, plus d'une cinquantaine d'auxiliaires médicaux se sont joints aux équipes de soins de santé dans plus d'une vingtaine d'hôpitaux. Les auxiliaires médicaux ont été intégrés à des équipes interprofessionnelles composées d'infirmières et d'infirmiers, d'infirmières et d'infirmiers praticiens et d'inhalothérapeutes. Ces équipes travaillent habituellement dans les domaines de la médecine interne générale, des soins d'urgence, de l'orthopédie et de la chirurgie orthopédique, de la chirurgie générale et des soins de longue durée complexes. Ce volet du projet est dirigé par l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Des auxiliaires médicaux ont également été intégrés à cinq centres ontariens de santé communautaire offrant des soins primaires. Cinq auxiliaires médicaux travaillent au sein d'équipes interprofessionnelles afin de fournir des soins dans divers domaines, dont la gestion des maladies chroniques, la toxicomanie, la santé mentale, les soins pédiatriques et les soins de santé pour les femmes. La mise en œuvre de ce volet du projet est dirigée par l'Association des centres de santé de l'Ontario.

Par ailleurs, dans un volet du projet dirigé par l'Ontario Medical Association, six auxiliaires médicaux sont intégrés à des centres où ils seront employés par un médecin ou un groupe de médecins. Les auxiliaires médicaux qui participent à ce volet du projet travaillent dans des cliniques de traitement du diabète et des établissements de soins de longue durée.

Les résultats probants obtenus dans le cadre des projets pilotes en cours ont incité le MSSLD à proposer aux employeurs actuels des auxiliaires médicaux la possibilité de prolonger le contrat de ces derniers jusqu'à la fin du mois de mars 2011. De même, il a prolongé de deux ans la durée du projet pilote qui concerne actuellement les hôpitaux, ce qui se traduira par le recrutement de 20 auxiliaires médicaux supplémentaires dans 20 services des urgences à travers toute la province. La priorité va aujourd'hui au recrutement d'auxiliaires médicaux afin de pourvoir ces nouveaux postes au plus vite.

Enfin, une vingtaine d'auxiliaires médicaux viendra rejoindre les équipes Santé familiale (ESF) dans le cadre du développement du projet pilote relatif aux centres de soins primaires. Les ESF se composent de professionnels de la santé aux spécialités très variées, qui collaborent étroitement pour proposer des services de santé familiale ainsi que des services de prise en charge des affections chroniques, de prévention des maladies et de promotion de la santé.

Recrutement des auxiliaires médicaux

Les auxiliaires médicaux qui participent à ces projets pilotes comprennent des militaires à la retraite qui sont d'anciens diplômés du programme de formation des auxiliaires médicaux des Forces canadiennes, des auxiliaires médicaux qui ont été formés et agréés aux États-Unis ainsi qu'un certain nombre de diplômés internationaux en médecine qui ont mené à bien un processus d'évaluation des compétences et d'intégration.

Les diplômés internationaux en médecine ont été inclus parce que le gouvernement de l'Ontario reconnaît que certains d'entre eux possèdent les compétences requises pour exercer la profession d'auxiliaire médical et souhaitent utiliser leurs connaissances et leurs compétences dans le cadre de ce rôle. En outre, comme le nombre d'auxiliaires médicaux canadiens est relativement peu élevé, le recrutement d'auxiliaires médicaux d'autres pays ou venant d'autres disciplines est une façon novatrice de veiller à ce que l'Ontario dispose d'un nombre suffisant d'auxiliaires médicaux pour la réalisation des projets pilotes.

Rôle des auxiliaires médicaux en Ontario

Comme dans le cas des Forces canadiennes et d'autres pays, dont les États-Unis, les auxiliaires médicaux qui travaillent en Ontario dans le cadre des projets pilotes sont sous la supervision d'un médecin, qui est responsable de la qualité des soins fournis aux patients par les auxiliaires médicaux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le rôle des auxiliaires médicaux et des compétences requises en consultant le document *Defining the Physician Assistant Role in Ontario* (disponible en anglais seulement) sur le site Web de ProfessionsSantéOntario www.professionssanteontario.ca. Il vous suffit pour cela de saisir le mot clé « compétences » dans le champ de recherche de la page d'accueil.

Programme de formation des auxiliaires médicaux

L'Université McMaster de Hamilton, en Ontario, a mis sur pied le premier programme civil de formation des auxiliaires médicaux de la province. Les 21 étudiantes et étudiants qui forment la première promotion ont entrepris le programme d'études en septembre 2008. Les diplômés titulaires d'un baccalauréat en sciences de la santé, programme d'une durée de deux ans, posséderont les compétences et les aptitudes nécessaires pour satisfaire aux normes canadiennes et travailler comme auxiliaires médicaux en Ontario.

Évaluation

L'évaluation des projets pilotes analysera les répercussions des auxiliaires médicaux sur la qualité et la quantité des soins (temps d'attente et accès), la satisfaction des membres des équipes et des patients ainsi que le recrutement et la rétention par les équipes. Les résultats éclaireront les futures décisions relatives à la mise en œuvre du rôle de l'auxiliaire médical en Ontario.

Renseignements

Pour obtenir des renseignements sur le rôle de l'auxiliaire médical en Ontario, veuillez consulter : www.professionssanteontario.ca, et saisir le mot clé « auxiliaire médical ».